



**Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare**
850, rue Principale,
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec), J0K 1C0
450 755-4782

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **865-2026**, concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les membres du conseil municipal et abrogeant des règlements antérieurs, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le mardi 7 avril 2026, entre en vigueur le 15 avril 2026, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Ce règlement comporte l'ensemble des normes obligatoires prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et maintient que seule la mairesse peut parler aux médias au nom de la Municipalité.

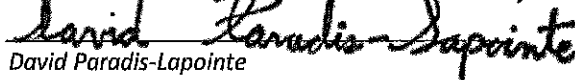
Ce règlement ajoute une norme de non-ingérence dans les relations avec les fournisseurs de la Municipalité pour les élus municipaux ainsi que dans la relation avec les fonctionnaires municipaux.

Ce règlement ajoute également les valeurs publiques de l'organisation, tel qu'établies à travers les années et diffusées à la mairie.

Ces ajouts sont basés sur les meilleures pratiques recommandées par la Commission municipale du Québec.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 15^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2026.


David Paradis-Lapointe
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 15^e jour du mois d'avril 2026, entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois d'avril 2026.


David Paradis-Lapointe
Directeur général et greffier-trésorier